

Dominique FEVRE, Proviseur

Cagnes-sur-Mer, le 04 juin 2019

Madame, Monsieur,

Votre enfant vient d'être affecté au lycée professionnel Auguste Escoffier de Cagnes-sur-Mer. Vous devez maintenant procéder aux formalités d'inscription en vous présentant au lycée sur la période :

Du Lundi 01 juillet 2019 au Vendredi 05 juillet 2019

Horaires de 8h30 à 16h30

J'attire votre attention sur la nécessité de respecter ces dates, les places restées vacantes seront affectées aux élèves inscrits sur listes supplémentaires.

Les élèves qui seront absents le jour de la rentrée seront considérés comme démissionnaires.

DOCUMENTS À FOURNIR

Au moment de l'inscription, l'élève devra être accompagné d'un parent, muni des pièces suivantes renseignées si nécessaire :

- certificat de radiation (EXEAT) délivré par l'établissement antérieur.
- photocopie du bulletin du 3^{ème} trimestre.
- photocopie de justificatif de domicile **de moins de trois mois uniquement factures EDF, GAZ, EAU, ou TELEPHONE FIXE (INTERNET)**
- un relevé d'identité bancaire ou postal **du responsable financier**
- 4 photos d'identité récentes **pas de photocopies couleurs** (format photographie d'identité) **avec le nom et le prénom au dos**
- photocopie de la décision officielle pour les parents divorcés ou attestation sur l'honneur par les 2 parents définissant la garde (seulement pour les parents non mariés) ou en cas de décès d'un des parents photocopie du livret de famille ou d'un acte de décès.
- photocopie recto verso de la carte d'identité de l'élève
- photocopie du carnet de santé (page des vaccinations)
- photocopie de votre assurance scolaire pour l'année 2019-2020
- en cas de situation particulière joindre la photocopie du PAI (diabète, épilepsie, asthme, allergie ...) ou PAP (trouble des apprentissages) ou PPS (projet personnalisé de scolarisation)
- photocopie de l'attestation de recensement pour les élèves de + 16 ans

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ